

# PERMANENCES

*Sur rendez-vous uniquement*

*Argent-sur-Sauldre*

7 rue du 4 septembre

Lundi : 14h à 17h30

*Aubigny-sur-Nère*

allée du printemps

Mardi : 11h à 12h - 14h à 17h30

Vendredi : 11h à 12h - 14h à 18h

*La Chapelle-d'Angillon*

rue Eudes de Sully

Lundi : 11h à 12h

Jeudi : 14h à 17h30

# ATELIERS D'ÉVEIL

*Sur inscription uniquement*

*Aubigny-sur-Nère*

allée du printemps

Mardi : 8h30 à 11h30\*

Vendredi : 11h à 12h - 14h à 18h\*

*Blancafort, Ivoy-le-Pré,  
Méry-ès-Bois, Oizon*

Atelier itinérant

Mercredi et/ou jeudi : 9h à 11h30

*La Chapelle-d'Angillon*

rue Eudes de Sully

Lundi : 9h à 11h30\*

\*fin de l'atelier à 11h si rendez-vous



**Nouveau :** La ville de Méry-ès-Bois fait désormais partie du réseau

Les dates : 28 septembre, 19 octobre, 16 novembre, 20 décembre

# INFOS PRATIQUES

## Les lieux d'interventions



RELAIS PETITE ENFANCE  
SAULDRE ET SOLOGNE



SAULDRE ET SOLOGNE  
Communauté de Communes



*Des ateliers d'éveil  
et itinérants sont mis  
en place dans chaque  
antenne du Relais  
Petite Enfance.*

*Retrouvez le programme sur :  
[www.sauldre-sologne.fr](http://www.sauldre-sologne.fr)*

## CONTACT

Carole Gautron,  
animatrice, est à votre écoute !

☎ 06 77 37 65 95

✉ [rpe@sauldre-sologne.fr](mailto:rpe@sauldre-sologne.fr)

📍 [www.sauldre-sologne.fr](http://www.sauldre-sologne.fr)

*Relais Petite Enfance*

SAULDRE  
ET SOLOGNE

# LE RELAIS PETITE ENFANCE



*Un lieu de rencontre et d'échange pour les assistant(e)s maternel(le)s du territoire*

Une mise en relation avec les parents à la recherche d'un(e) assistant(e) maternel(le)

Des informations sur l'agrément et sa procédure, le statut d'assistant(e) maternel(le), les droits et obligations des salarié(e)s

Des rencontres thématiques avec des professionnels de la petite enfance

*Un lieu d'informations pour les parents et futurs parents du territoire*

Une information sur les différents modes d'accueil de la petite enfance et la liste des assistant(e)s maternel(l)e(s) agréé(e)s

Une aide personnalisée pour la recherche d'une assistant(e) maternel(le)

Une information sur vos droits et obligations d'employeurs

Un accompagnement pour l'ensemble des démarches administratives liées à l'accueil de votre enfant

Une écoute pour les questions concernant votre enfant et son développement

Une documentation professionnelle

## EN QUELQUES MOTS

Créer un véritable réseau de professionnel(le)s de la petite enfance sur le territoire

Faciliter la prise de contact

entre les assistant(e)s maternel(le)s et les parents

Proposer un lieu d'animation et d'échange à tou(te)s les assistant(e)s maternel(le)s et les parents

Renforcer la proximité du service

avec la mise en place de permanences fixes et itinérantes

